

LINDSAY SIEGA

Compliance Manager Wallonie

ACCENT


From **HOUSE OF HR**



Se lancer
avec la carte
de contrôle électronique

ACCENT


From HOUSE OF HR

Nouvelle obligation :

**L'utilisation de la carte de controle
papier C3.2A est supprimée a partir du
1er janvier 2025.**

La situation de aujourd'hui



Demande de chômage temporaire

5 types



Météorologique



**Chomage
économique**



Force majeure



**Fermeture collective
pour congé annuel**



Grève ou lock-out

Le Processus

Pour une entreprise de
construction ou autre?

La procédure

Entreprise CP124

Employeur

- Livraison de la carte de controle C3.2A
- Demande de chômage temporaire
- Confirmation de la DRS à la fin du mois

Travailleur

- **Toujours en possession** de la carte de controle C3.2A
- Saisir les couleurs ou la lettre au start
- Introduction à la caisse de paiement

CARTE DE CONTROLE C3.2A-CONSTRUCTION / Constructiv

En tant qu'ouvrier du bâtiment, vous devez toujours être en possession d'une carte de contrôle C3.2A-CONSTRUCTION que vous complétez. Complétez la grille 1 chaque jour à partir du premier jour de chaque mois et noircissez la case avant de commencer à travailler. Si vous n'avez pas été en chômage temporaire au cours du mois, vous ne devez pas introduire cette carte auprès de votre organisme de paiement.

Nr _____ / _____ (Mois et année)

NOM ET ADRESSE EMPLOYEUR

Catégorie employeur: ____ N° ONSS
____ N° BCE

NOM ET ADRESSE NOUVEL EMPLOYEUR

Catégorie employeur: ____ N° ONSS
____ N° BCE

COMMENT COMPLETER LA GRILLE 1?

Chômage: laissez la case vierge.

Travail: noircissez la case à l'encre indélébile quand vous arrivez sur le chantier et que vous commencez à travailler chez votre employeur habituel ou chez un autre employeur (occupation comme salarié) un jour habituel d'activité.

Inaptitude au travail (maladie, accident), aussi le samedi, dimanche et jour férié.

Vacances. Dans le cas de fermeture de l'entreprise pour cause de vacances annuelles, vous mentionnez ci-dessous le nombre de jours de vacances (vacances jeunes et seniors) que vous avez pris auprès d'un employeur précédent: ____ jours (semaine 5 jours)

Jours non-prestés avec rémunération (p. ex. jours fériés, repos compensatoire, formation rémunérée, indemnité de rupture, ...) congé sans solde, absence injustifiée, détention, ...

Version 02.02.2017

NOM DU TRAVAILLEUR

NISS /

Adresse

Grille 1

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Je demande des allocations pour les jours de chômage. J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Je sais que l'exactitude de mes données est vérifiée en comparant celles-ci aux données d'autres organismes (mutuelles, fonds d'assurance pour indépendants, banques de données ONSS avec les données relatives à mon occupation, SPF Finances pour ce qui concerne mon dossier fiscal, institutions des Communautés et des Regions, ...)

Date _____ Signature du travailleur _____

**À partir du 1er janvier 2025,
carte de controle numérique.**

Timing:
Plusieurs possibilité



Start en décembre

ONEM

Secrétariat social

Notification aux partenaires

Règlement de travail, CCT ou accord individuel avec le travailleur

Informers les travailleurs et installer l'application

Start en janvier

Obligation légale à partir du 1er janvier 2025

Automatique pour tout le monde

Informers les travailleurs

Informers les travailleurs et installer l'application

Extra pour les entreprises de construction:

A partir du 6 janvier 2025

Disposition transitoire

L'entreprise n'est pas prête

- L'entreprise souhaite une transition
- Si pas réalisable : Dérogation eC3.2-employeur sur le site de l'Onem
- Accord transitoire : 3 mois + 3 mois (30 juin)
- Onem approuve ou rejette

Extra pour les entreprises de construction :

Rapport à l'Onem AVANT le 12 décembre 2024

Notes : Le travailleur reste libre d'utiliser l'application !

LA DEMANDE DE REGIME TRANSITOIRE

*Cocher toutes les cases qui s'appliquent à votre demande.
Si vous ne remplissez pas ce formulaire entièrement ou si vous ne le soumettez pas dans le délai prévu, votre demande ne pourra pas être acceptée.*

Je demande le régime transitoire pour la première fois.

Y a-t-il déjà eu effectivement du chômage temporaire après le 31/12/2024 ?

Oui - Premier jour de chômage temporaire effectif situé en 2025 : _____
La demande doit être introduite au bureau du chômage au plus tard à cette date. La demande peut être accordée pour le mois où est situé ce premier jour effectif de chômage et pour les 2 mois suivants.

Non : Je demande la dérogation pour les mois suivants : _____

Je m'engage à fournir des efforts pour accompagner les travailleurs dans l'utilisation et le remplissage correct de la carte de contrôle électronique eC3.2. Votre demande ne peut être acceptée que si vous vous engagez à accompagner vos travailleurs lors du passage vers la carte de contrôle électronique eC3.2.

Je demande la prolongation du régime transitoire pour les mois suivants : _____

La demande doit être introduite auprès du bureau de chômage avant la fin de la précédente dérogation autorisée ou, au plus tard, le premier jour effectif de chômage temporaire après la fin de la précédente dérogation autorisée.

Ci-après, mentionnez les efforts que vous avez déjà fournis et apportez des explications quant aux efforts supplémentaires que vous fournirez :

J'ai informé mes travailleurs de l'introduction de cette demande (ou de sa prolongation).

Je déclare sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Date _____ Nom et signature de l'employeur ou de son délégué _____ Cachet _____

Disposition transitoire

Le travailleur n'est pas prêt

- Dans l'impossibilité de démarrer la carte eC3.2A
- Notification à l'ONEM via le formulaire : Dérogation eC3.2 – Travailleur
- Accompagné du formulaire : notification à l'employeur dérogation eC3.2 – Signé de l'employeur
- Papier C3.2A

Extra pour l'entreprise de construction:

Pas de livraison de carte nominative

LA DEMANDE DE REGIME TRANSITOIRE

Cochez toutes les cases qui s'appliquent à votre demande.

Si vous ne remplissez pas ce formulaire entièrement, si vous n'ajoutez pas les pièces nécessaires ou si vous ne le soumettez pas dans le délai prévu, votre demande ne pourra pas être acceptée.

Je demande le régime transitoire pour la première fois.

Êtes-vous effectivement mis en chômage temporaire après le 31/12/2024 ?

Oui : Premier jour effectif de chômage temporaire situé en 2025

Votre demande doit être introduite au bureau de chômage et auprès de votre organisme de paiement au plus tard le 30e jour du mois qui suit cette date. La demande peut être accordée pour le mois où est situé ce premier jour effectif de chômage et pour les 2 mois suivants.

Non : Je demande la dérogation pour les mois suivants : _____

Via le formulaire « Notification à l'employeur-Dérogation eC3.2 », j'ai informé mon employeur que je souhaite continuer à utiliser la carte de contrôle papier C3.2A (ou C3.2A-CONSTRUCTION) à partir du 01/01/2025. Je joins ce formulaire signé pour réception par mon employeur ou la preuve de mon envoi recommandé si j'ai notifié ma demande par recommandé.

Je demande la prolongation du régime transitoire pour les mois suivants :

Vous devez introduire votre demande au bureau de chômage et auprès de votre organisme de paiement au plus tard le 30ème jour du mois qui suit le mois au cours duquel vous êtes mis en chômage temporaire pour la première fois après la fin de la période de dérogation précédente.

Via le formulaire « Notification à l'employeur-Dérogation eC3.2 », j'ai informé mon employeur de ma demande de prolongation. Je joins ce formulaire signé pour réception par mon employeur ou la preuve de mon envoi recommandé si j'ai notifié ma demande par recommandé.

Je n'ai encore jamais fait le choix pour l'utilisation de la carte de contrôle électronique chômage temporaire.

Je déclare sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Date _____ Nom et signature du travailleur _____

RUBRIK I - A COMPLÉTER PAR LE TRAVAILLEUR

Je soussigné(e),

Nom et prénom du travailleur : _____

Numéro registre national (NISS) _____

(Votre numéro NISS sur votre carte d'identité)

informe mon employeur du fait que je n'ai pas encore opté pour l'utilisation de la carte de contrôle électronique chômage temporaire eC3.2 et que je souhaite encore utiliser temporairement la carte de contrôle chômage temporaire papier (C3.2A ou C3.2A-CONSTRUCTION).

Afin de me permettre d'introduire ma demande de dérogation temporaire auprès du bureau du chômage compétent et auprès de mon organisme de paiement, vous devez me remettre ce formulaire que vous aurez signé au verso pour réception.

Je demande la dérogation (ou la prolongation de la dérogation) pour les mois suivants : _____

(Maximum 3 mois et la demande ne peut pas être acceptée pour un mois situé après le mois de juin 2025).

Suite à cette notification, vous devez continuer à me délivrer des cartes de contrôle C3.2 A (ou C3.2A-CONSTRUCTION) papier.

Si l'ONEM refuse ma demande de dérogation, nous serons informés de ce refus. Le cas échéant, vous ne serez plus tenu de me délivrer une carte de contrôle papier C3.2A (ou C3.2A-CONSTRUCTION) à partir du mois qui suit la notification de la décision de l'ONEM.

Date _____ Signature travailleur _____

Disposition transitoire

Le travailleur n'est pas prêt temporairement



- Dans l'impossibilité de démarrer
- Notification à l'ONEM via le formulaire :
Dérogation C3E - Révocation

 Demande de révocation de mon engagement à utiliser la carte de contrôle électronique chômage complet ou chômage temporaire
(art. 71er AR du 25.11.1991)
À compléter par le chômeur

datumstempel
uitbetalingsinstelling

Votre identité
Prénom et nom
N° de Registre national (NISS) / - ..
(voir carte d'identité)

Ma demande
Si vous voulez solliciter les deux formes de révocation, vous pouvez cocher les deux cases. Il est donc inutile de compléter deux formulaires distincts.

Je révoque mon engagement d'utiliser la carte de contrôle électronique pour le mois en cours et le mois suivant.

Attention ! À partir du premier jour du deuxième mois qui suit cette demande, vous devez à nouveau utiliser la carte de contrôle électronique.

Je déclare qu'à partir du ____ / ____ / _____, je ne peux plus respecter mon engagement

d'utiliser la carte de contrôle électronique chômage complet
 d'utiliser la carte de contrôle électronique chômage temporaire

Pour ce mois et le mois suivant, j'utiliserai une carte de contrôle papier.
En cas de révocation de la carte de contrôle électronique chômage temporaire :

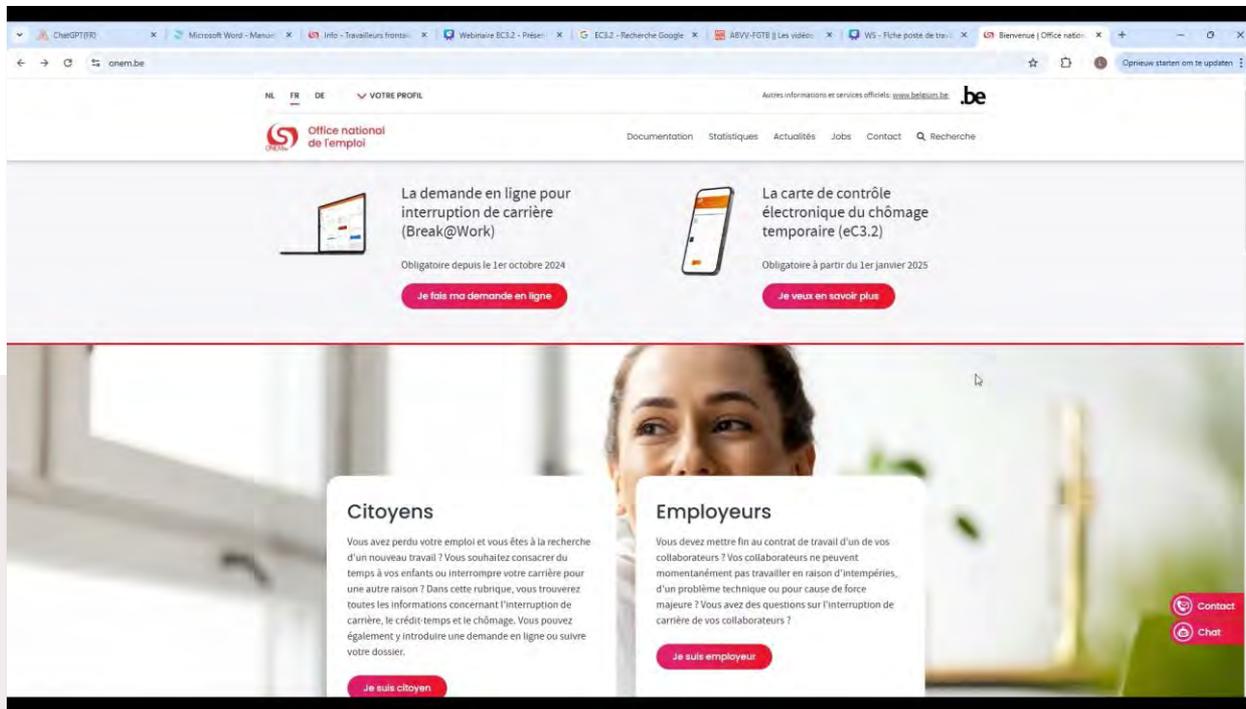
je suis occupé dans le secteur de la construction
 je ne suis pas occupé dans le secteur de la construction
Je suis temporairement dans l'impossibilité d'utiliser la carte de contrôle électronique parce que

j'ai perdu ma carte d'identité électronique
 je n'ai plus accès au matériel informatique requis
 Autre motif :

Indiquez si vous êtes occupé dans le secteur de la construction ou non, afin que l'ONEM puisse vous fournir la bonne carte de contrôle.

Tips

Documents dans le moteur de recherche de l'Onem



The screenshot shows the Onem website interface. At the top, there is a navigation bar with language options (NL, FR, DE) and a search bar. Below the navigation bar, there are two main sections:

- La demande en ligne pour interruption de carrière (Break@Work)**: A card featuring a laptop icon, the text "Obligatoire depuis le 1er octobre 2024", and a red button labeled "Je fais ma demande en ligne".
- La carte de contrôle électronique du chômage temporaire (eC3.2)**: A card featuring a smartphone icon, the text "Obligatoire à partir du 1er janvier 2025", and a red button labeled "Je veux en savoir plus".

Below these sections, there is a large banner image of a woman looking out a window. Overlaid on this banner are two white boxes with red buttons:

- Citoyens**: A box with text describing options for citizens who have lost their job or want to take a career break. It includes a red button labeled "Je suis citoyen".
- Employeurs**: A box with text describing options for employers regarding contracts and temporary unemployment. It includes a red button labeled "Je suis employeur".

In the bottom right corner of the banner, there are two red buttons: "Contact" and "Chat".

Comment démarrer ?

3

Demande de chômage temporaire



Manuel



Video

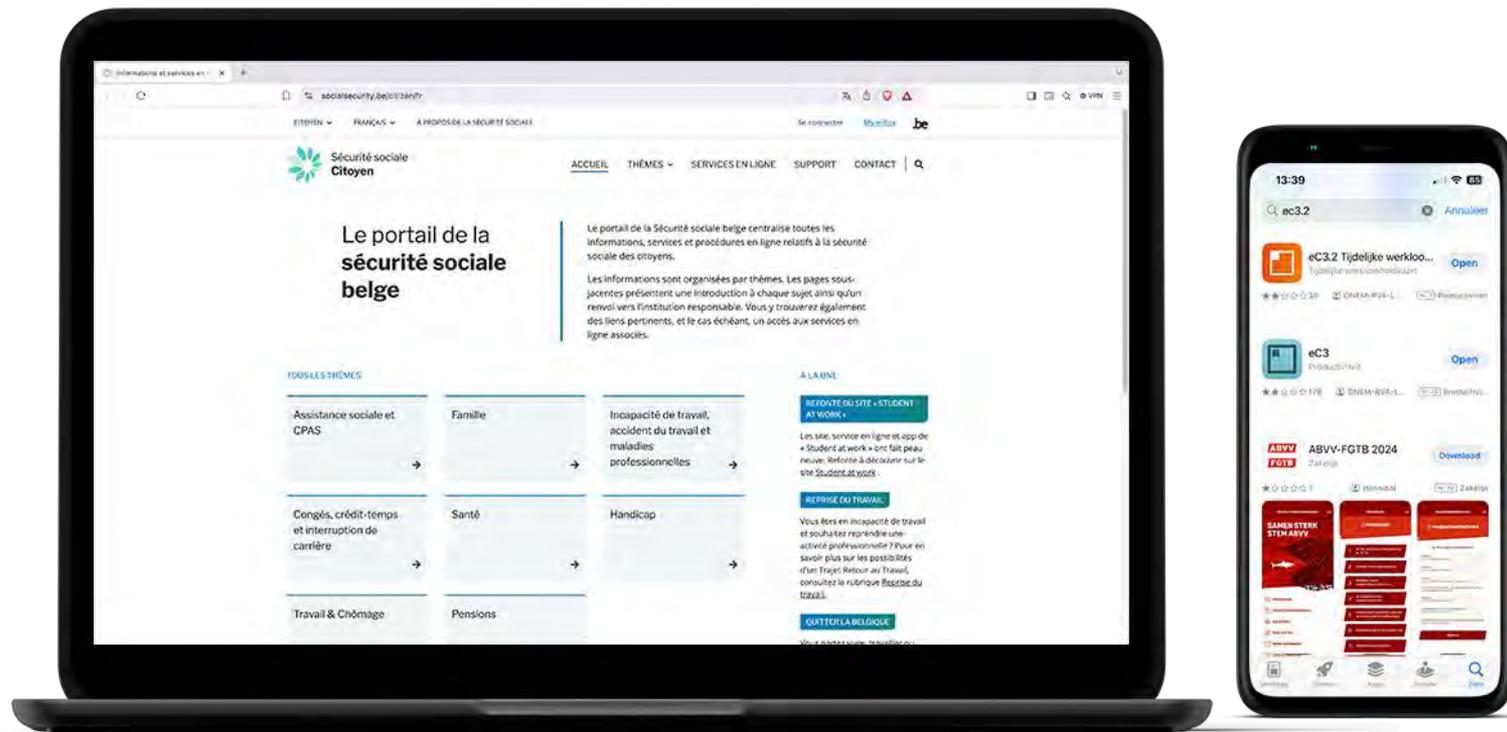


Session information



**Ne pas oublier les
travailleurs intérimaires**

Comment se connecter ?



Attention

EC3 & EC3.2



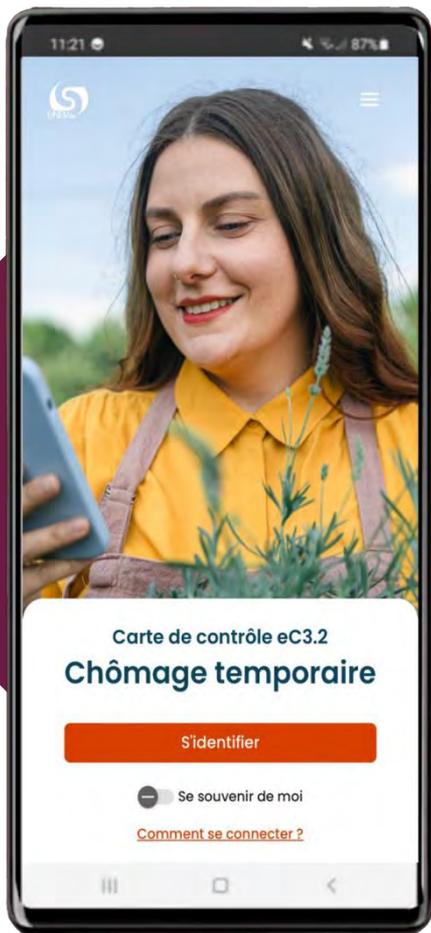
EC3

Chômage
temps plein



EC3.2

Chômage
temps partiel



Installation de l'application par le travailleur

Trouver l'application eC3.2

Attention : pas eC3 = carte de chômage complet (bleue)

Option de connexion :

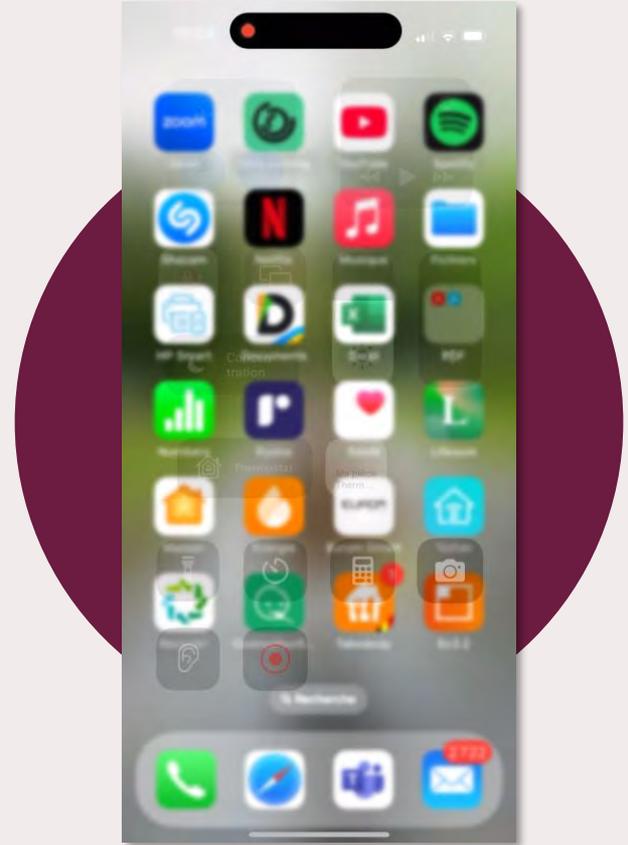
- eID
- Itsme
- Exceptions :
 - eIDAS
 - Clé numérique: ONEM

Connecté :

- Déclaration sur l'honneur et le mois X start
- L'employeur est automatiquement lié

Demo: Start avec l'application

1er connexion





Demo:

Start avec l'application

Comment remplir ?

Demo:

Start avec l'application

Travailleur étranger



Installation de l'application par le travailleur

Tous les jours :

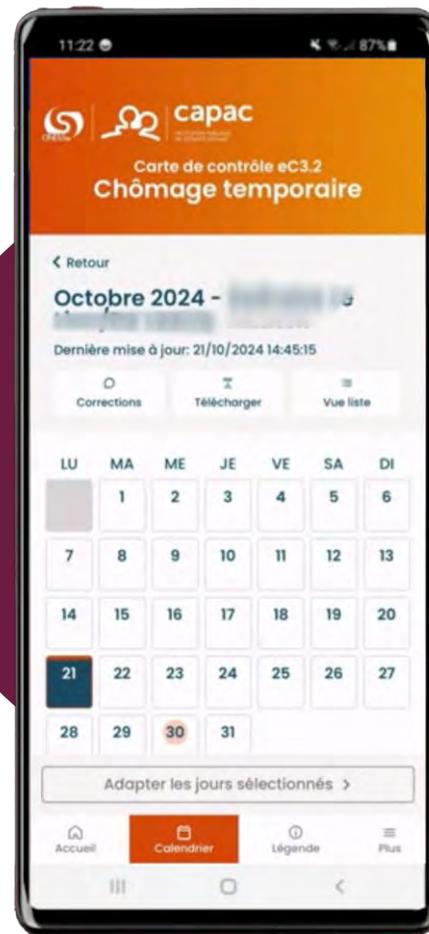
- Remplir la carte
- Laisser blanc : le chômage
- A partir d'une situation de chômage temporaire (1er jour effectif)
- Enregistrement de l'app : retard ou modification

Extra pour les entreprises de construction :

Chaque jour (1er jour du mois) mettre une couleur au démarrage !

Fin du mois :

- Date affichée en orange : possibilité de rémplir
- Caisse de paiement – avertissement dans l'app



**En tant qu'employeur,
puis-je savoir si un
employé a installé
l'application ?**



Le salarié est responsable



**Notification via e-Box
ONSS de votre entreprise**



Nouveaux starters



**DRS Déclaration employeur
après la fin du mois**

**Qu'en est-il des
travailleurs intérimaires
d'Accent ?**





Informers les travailleurs intérimaires

Quand

Decembre 2024

Comment

Online campagne, website,
QR-code pour app, mailing

Suivi

- e-BOX
- Tenir informer Accent si
mesure transitoire

Q&A



ACCENT


From **HOUSE OF HR**

THANKS

Le contenu de ce webinar est basé sur des informations fournies par l'office national de l'emploi (ONEM) et peut faire l'objet de modifications. Accent ne peut être tenu responsable de la validité, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations fournies. Consultez toujours les sources officielles pour obtenir les informations les plus récentes.